

Image not found or type unknown



Abandon de domicile avec vol

Par **nes59800**, le **25/02/2010** à **19:29**

Bonjour, ma compagne, nous n'étions ni pacsé, ni concubins, ni mariés, avec qui j'étais depuis 6 mois a profité d'une journée d'absence de ma part (travail) pour emmener toutes ses affaires de mon domicile ainsi que certaines des miennes. Le problème c'est que je n'ai pas de factures, de plus elle me devait près de 200 euros, sans reconnaissance de dette. Puis-je porter plainte? Quels sont mes recours et chances possibles? Merci d'avance. Cordialement